

L'Hon. P. S. O. Chausse, Sheriff
Montreal

L'ECHO DES LAURENTIDES.

Agriculture, colonisation, commerce et industrie.

SIMON CIMON, editeur-proprietaire.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

REDIGE en COLLABORATION

L'ECHO DES LAURENTIDES

Journal hebdomadaire
PARAIT LE VENDREDI A LA MALBAIE, P. O.
(Redige en collaboration.)
Le prix de l'abonnement est comme suit:
Un an - - - - - \$1.00
6 mois - - - - - 0.50
3 mois - - - - - 0.25
Les abonnements sont invariablement payables d'avance.
Tout envoi d'argent devra se faire par lettre enregistrée, chaque ou mandat-poste à l'ordre de
SIMON CIMON, editeur-proprietaire
La Malbaie, P. O.
Toutes communications ou correspondances concernant la rédaction doivent être adressées à:
Rédaction de L'ECHO DES LAURENTIDES
Toute correspondance devra être munie d'une signature responsable.

TARIF DES ANNONCES
Première insertion, par ligne - 10cts.
Pour chaque insertion subséquente, par ligne - 5cts.
Une remise libérale est accordée aux annonces à long terme.

Publié et imprimé par Simon Cimon, editeur-proprietaire au village de la Malbaie dans l'ancien magasin de M. Joseph Collard.
MALBAIE, VENDREDI, 12 SEPT. 1884

M. Louis-Henry Chaperon est parti mardi dernier pour le Saguenay et le Lac St-Jean. Notre ami a bien voulu se charger de solliciter des annonces et des abonnements. Il est aussi autorisé à donner des reçus aux personnes qui désirent acquiescer avec l'administration de ce journal.

L'instruction Primaire

Il nous reste aujourd'hui à concevoir et à composer, il est nécessaire de mettre un grand nombre de livres entre les mains des enfants, et quels sont les livres nécessaires dans les écoles élémentaires.

Nous demandons à toute personne sensée s'il est raisonnable d'enseigner dans ces écoles élémentaires à des enfants non-préparés les sujets suivants :

- Le toisé,
- Le globe terrestre,
- Le dessin,
- L'art épistolaire,
- La géographie,
- L'histoire de France,
- L'histoire sainte,
- L'histoire du Canada,
- L'agriculture,
- La tenue des livres,
- La lecture expressive,
- Le calcul mental,

et de mettre entre les mains des élèves un nombre équivalent de livres qu'ils sont appelés à étudier à la fois, sans compter la grammaire, le manuscrit, le psautier, le grand catéchisme, l'astronomie, la littérature, la chimie, l'algèbre, etc.

Nous ne prétendons pas qu'il en est de même dans toutes les écoles élémentaires de la province, et que toutes ces matières, sans exception, sont enseignées dans chacune de nos écoles. Il y a sans doute des variantes : dans les écoles des concessions, l'on se contentera d'un programme un peu moins chargé, aussi n'est-ce que dans les écoles élémentaires des grands villages que l'on se croit obligé de donner un cours complet.

Voilà où nous trouvons l'absurdité du système, voilà sur quoi nous désirons respectueusement attirer l'attention des autorités supérieures.

Nous concevons que tout ce programme de matières, à peu d'exception près, serait utile à une classe d'enfants dont on voudrait faire des savants, mais supposant ces enfants aptes à comprendre toutes ces bonnes choses, ce n'est pas en les gorgant de substances

aussi nombreuses, que l'on réussira à les faire profiter d'études difficiles et ardues. A plus forte raison, ce système est tout-à-fait nuisible lorsqu'il s'adresse à des commençants dont la plupart ne lisent que par les efforts d'une épellation laborieuse.

Que le conseil de l'instruction publique prenne des informations ailleurs que dans les rapports exagérés d'un bon nombre d'inspecteurs d'écoles, la chose doit leur être facile, et ils comprendront que la plainte que nous portons dans ce journal est basée sur l'opinion générale des personnes instruites de nos campagnes.

Il n'y a aucun doute que si les rapports de certains inspecteurs contenaient l'exacte vérité, si les membres du conseil étaient mis au fait de ce qui se passe dans nos écoles, ils y mettraient bon ordre immédiatement. Mais, trompés par ces faux rapports, les membres du conseil ont raison de croire que toutes ces matières sont enseignées avec discernement et que la partie scientifique du programme que nous venons de donner n'est enseignée que dans les écoles académiques.

Nous sommes donc convaincu que si le conseil de l'instruction publique prend connaissance de l'absurdité du système de nos écoles, il donnera aux inspecteurs des ordres précis, de manière que l'instituteur commence à faire les fondations de son édifice avant d'essayer à en construire, sans état, le comble dans les airs; c'est-à-dire que l'instituteur sera obligé d'enseigner la lecture avant l'histoire de France, l'écriture avant l'art épistolaire et le dessin, et les règles fondamentales du calcul avant le toisé et la tenue des livres.

Les inspecteurs recevraient alors sans doute instruction de ne faire donner dans les écoles élémentaires que l'enseignement qui convient à la population agricole : la lecture, l'écriture et les éléments du calcul.

Pour parvenir à ce but, on ne mettrait dans les mains des élèves que les livres les plus nécessaires en se servant, si l'on ne trouvait pas mieux, de l'ancien système, système simple qui consiste à apprendre la lecture dans l'alphabet et un ou deux livres d'une compréhension facile et les règles primitives de l'arithmétique par des explications orales; quant à l'écriture, il suffirait d'avoir un instituteur sachant bien écrire lui-même, chose qui fait souvent défaut chez les instituteurs de nos campagnes.

Aussitôt que l'enfant pourrait lire couramment, le petit catéchisme et les éléments de la grammaire complèteraient son instruction, avec des leçons données de vive voix sur la bienséance et d'autres notions utiles.

Nous l'avons déjà dit, voilà la seule instruction utile à nos futurs agriculteurs et voilà le bon point de départ pour les élèves destinés à faire des études plus complètes. Avec ce système, tout le monde y gagnerait, si ce n'est certains inspecteurs qui tiennent à faire des rapports officiels plus ronflants que véridiques.

En terminant ces quelques réflexions qui nous ont été suggérées à la lecture des chiffres alarmants du recensement et aussi en constatant personnellement le peu de succès de l'instruction primaire de nos campagnes, nous exprimons le

vœu que nos remarques bien qu'imparfaites, nous en convenons, seront utiles et contribueront à amener dans le système scolaire des réformes demandées depuis longtemps par les personnes les plus intéressées, les parents d'enfants qui, sous le présent système, passent sans s'instruire le temps précieux de leur enfance.

J. A. HAMEL.

Nous reproduisons du Journal de Québec l'article suivant : Améliorations du havre et bassin de radoub

On nous disait, hier, que les travaux dans le havre de Québec et ceux du bassin de radoub à Saint-Joseph de Lévis allaient avec une lenteur extrême. Quant aux premiers, surtout, on nous exprimait la crainte que nous n'en vissions pas le bout avant une dizaine d'années.

Ces craintes, croyons-nous, sont mal fondées.

Il est vrai qu'il y a eu des retards considérables jusqu'à présent.

Nous pouvons dire que deux années entières, c'est-à-dire, deux étés ou saisons de travail, ont été passées dans l'inactivité, ou en tâtonnements qui s'expliquent et se justifient, cependant, par des circonstances incontrôlables.

De plus, il y a eu, durant les opérations, la part des accidents auxquels il faut toujours s'attendre.

Ainsi, énumérons. D'abord, les deux années perdues s'expliquent comme suit : Deux gouvernements se sont succédés dans la direction des travaux, en 1872, par le traité fait donné par le gouvernement Mackenzie. L'adjudication fut faite aux entrepreneurs Peters, Moore et Wright, et ceux-ci consacrèrent une année en préparations, à se créer l'outillage voulu, avant de tirer du fond de l'eau un seul grain de sable.

Puis il fallut, il y a deux ans, adjoindre les deux contrats, qui s'exécutent actuellement dans le bassin Louise, et changés d'ingénieurs non seulement pour les travaux du havre, mais aussi pour le bassin de radoub.

M. M. Knipple et Morris, ingénieur résident en Angleterre, qui se trouvaient trop loin pour surveiller les travaux avec satisfaction, nous ont fait payer trop chers leurs bœufs, pour que la commission du havre les maintint en charge.

Les entrepreneurs des deux derniers contrats sont MM. Larkin Connolly et Cie.

Ces messieurs ont aussi perdu une année complète en préparatifs, n'ayant pas acheté l'outillage des premiers entrepreneurs, et ce n'est qu'au milieu de l'été dernier, qu'ils ont été capables d'installer leur premier dragueur.

Durant la présente saison, un second dragueur a été mis en opération; mais il est arrivé deux accidents, ou ruptures dans la machine.

Le premier accident a absorbé quatre semaines en réparation, et le second trois semaines.

Voilà donc encore près de deux mois perdus.

Les dragueurs travaillent nuit et jour à la clôture de la saison, l'année dernière, les entrepreneurs avaient tiré du bassin Louise 94,000 verges cubes de terre et il leur restait 329,000 verges cubes creuser durant la présente saison, pour terminer l'excavation, qui est de 13 à 20-26 et 36 pieds au dessous du niveau de la basse marée.

Mais il est douteux, vu les sept semaines perdues, que ce travail d'excavation se termine, le 1er novembre prochain, date fixée par le contrat.

Toutefois, s'il ne survient pas de nouveaux accidents aux dragueurs, et si l'automne est aussi favorable, aussi long l'année dernière, il est possible que le contrat se termine à la date fixée.

L'on a construit, durant l'été, au jetté Louise, une magnifique gare, et une spacieuse que celle du Palais. Cette année ce que les trains du chemin de fer de Nord s'arrêteront bientôt puis le quai du gaz jusqu'à l'eau profonde, vis-à-vis de la douane.

L'accident arrivé au dragueur, comme nous l'avons dit plus haut, ne permettra

peut-être pas de terminer ces fondations cet automne; mais nous entrevoions dans tous les cas, le terme de cette immense transformation de notre havre. La date fixée pour le contrat du mur de traversée est le 1er décembre 1885; mais tous les autres détails, en toute probabilité, ne seront achevés que vers la fin de 1886.

Ce n'est donc pas une dizaine d'années qu'il faudra pour être témoins de l'achèvement de ces améliorations.

La jetté Louise est presque prête à recevoir les trains du chemin de fer du Nord, et la direction de ce chemin n'attend que cela pour exécuter sa part d'obligations, consistant dans la construction de quais et de bateaux passeurs entre Québec et Lévis pour opérer le raccordement avec l'Intercolonial.

Maintenant un mot du bassin de radoub. Nous avons déjà fait connaître, en différents temps, les progrès de cette entreprise, qui se trouve aussi entre les mains de MM. Larkin, Connolly et Cie.

Grâce aux bœufs des premiers ingénieurs, MM. Knipple et Morris, l'achèvement de cette entreprise est en retard de deux ans au moins, et elle va coûter de \$150,000 à \$200,000 de plus que le prix originellement estimé.

La grande difficulté, durant deux années, a été l'impossibilité d'assecher le bassin, la porte d'entrée, ou le coffre-lam ayant été construit comme s'il devait avoir pour fondation un terrain de glaise, tandis que le sol s'est trouvé sablonneux. De là la défectuosité de la construction, l'inondation du bassin et le pompage incessant comme sans efficacité.

On est venu à bout, cependant, de vaincre cette résistance, grâce à une modification du plan suggérée par l'ingénieur du gouvernement, M. Perley.

Le bassin qui ne devait avoir 349 pieds, n'aura que 519 pieds; mais elle sera suffisante pour les plus gros vaisseaux, qui remontent le Saint-Laurent.

Le *Circassian*, qui est le plus gros steamer de la ligne Allan, n'a que 464 pieds de longueur.

Par le raccourcissement que nous venons de mentionner, l'on a trouvé le roc pour fondations au lieu d'un terrain mouvant et le bassin a été asséché.

Pendant plusieurs semaines, tout allait bien; mais voici un autre accident.

Une nouvelle voie d'eau s'est pratiquée tout récemment et le bassin a été de nouveau inondé, ce qui suspend les travaux.

On procède à y remédier avec toute la vigueur possible; mais cet accident pourrait bien occasionner un retard tel qu'il sera impossible de livrer le bassin en novembre prochain, comme cela était promis.

Au pis-aller, toutefois, cette entreprise sera un fait accompli, l'année prochaine.

Le deuxième contrat de MM. Larkin et Cie, dont l'exécution complètera les améliorations du havre, est la construction d'un mur traversant la jetté Louise, vis-à-vis la rue Dalhousie, et il explose le premier décembre 1885. On en est entre aux fondations, qui se trouvent à 26 pieds au dessous du niveau de la basse marée, et l'on en prépare la crèche ou le jeu destiné à leur préservation.

LE COURRIER D'ESSEX.

Nous avons reçu les premiers numéros du *Courrier d'Essex*, journal hebdomadaire, publié à Windsor, Ontario, par M. A. Bodard, trois fois de Kamonsaska.

C'est un journal bien fait, qui appelle à rendre d'immenses services à nos compatriotes de la partie ouest d'Ontario. Nous lui souhaitons beaucoup de succès.

LE NOUVELLISTE.

Notre confrère, *Le Nouvelliste* de Québec, nous est arrivé ces jours derniers, avec un format agrandi et une toilette neuve. Il a aujourd'hui les mêmes dimensions que *Le Spectateur*. Nos compliments aux propriétaires sur leur esprit d'entreprise.

COURRIER

La Reine est presque complètement rétablie de la blessure qu'elle s'est faite au genou, bien qu'elle ne puisse marcher aussi bien qu'autrefois et que le manque d'exercice ait eu une influence défavorable sur la santé de Sa Majesté.

Une nouvelle fabrique de fromage est en opération à Lotbinière.

Un aliéné, qui s'est évadé de l'asile de Beauport rôde depuis quelques mois en arrière du lac Beauport.

Des troubles entre catholiques et orangistes ont lieu, chaque jour, sur la côte du Labrador. Plusieurs pêcheurs ont été blessés. Le gouvernement va envoyer un navire de guerre sur les lieux du désordre.

Le recteur de l'Université Laval, le révérend M. Thomas E. Hamel, doit se rendre à Montréal pour surveiller les travaux de la succursale de l'Université. Pendant son absence qui devra durer environ un an, il sera remplacé à Québec par le révérend M. Méthot qui agira comme vice-recteur.

Le bruit que l'honorable juge Angers quitterait le banc pour remplacer l'hon. M. Ross comme chef du cabinet.

M. Isidore Belleau, dont l'élection vient d'être annulée doit porter à la cour suprême le jugement annulant son élection.

Dans un discours prononcé dernièrement à Winnipeg, Sir Hector Langevin s'est formellement prononcé contre l'indépendance du Canada.

L'honorable M. Caron, ministre de la milice, a été l'objet d'une réception très flatteuse à Chicoutimi, où il s'était rendu avant de retourner de la Rivière-du-Loup à Ottawa. Il y a eu un goûter superbe chez M. J. A. Gagne, le député de Chicoutimi, présentation d'adresse, etc.

Le sixième jour de novembre prochain est proclamé par le gouverneur général comme jour d'actions de grâces.

Le choléra continue ses ravages dans les ports français de la Méditerranée. Le fléau redouble d'intensité en Italie.

Les armes françaises remportent de brillants succès en Chine, au grand mécontentement des Anglais dont les sympathies se manifestent en faveur des enfants du Céleste Empire.

M. O. Z. Hamel, surintendant de l'aqueduc de Trois-Rivières, a accepté la place de surintendant des bateliers canadiens qui doivent être adjoints à l'expédition du Soudan.

Ce monsieur a déjà rendu des services très appréciés à l'expédition de la Rivière Rouge, en 1870.

L'élection de l'hon. F. Lange hier, comme membre du parlement fédéral pour Mégantic, est contestée. Les pétitionnaires sont MM. Descôteaux, journaliste, de Somerset, et T. Taschereau, de Notre-Dame-de-Lourdes. Les avocats des pétitionnaires sont MM. H. Cyrias Pelletier, et Isidore Belleau, ex M.P., pour Lévis. La défense sera conduite par l'honorable M. Laurier.

M. J. J. Foote, propriétaire du *Chronicle*, de Québec, est revenu d'Europe par le dernier steamer.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. J. G. Scott, gérant de la maison Price Bros, au Saguenay, qui était sérieusement malade à Québec, depuis quelque temps, est aujourd'hui en bonne voie de rétablissement.

La goélette *Aldora* et les yachts *Viking* et *Marquis de Lorne*, saisis il y a quelque temps pour contrebande, ont été vendus à l'enchère par MM. Maxham et Cie.

Le capitaine Thomas Bernier a acheté le *Viking* pour la somme de \$105.

L'*Aldora* n'a été vendue que \$85, à l'ex-capitaine Cameron, de Rimouski.

M. P. Pelletier, marchand, de la Rivière-du-Loup, au prix de \$235.

Voilà maintenant les plus hautes enchères qui ont été offertes pour la saison :

18 quarts de whiskey, \$1.65 le gallon de preuve; gin, \$1.20 le gallon; brandy, \$5 la caisse, et le Champagne, \$12 la caisse.

Un des membres de l'association anglaise qui sont venus nous visiter, M. W. R. Brown, est mort à l'Hôpital-Général de Montréal.

Il a succombé à une attaque de fièvres typhoïdes.

Le Dr. Nelson, chirurgien-major de la batterie "B", de Kingston, a été nommé médecin du groupe de volontaires canadiens qui doit se rendre en Égypte.

L'hon. M. Chapleau est de retour de son voyage à la Colombie Anglaise.

Le nombre des instrumentistes de la fanfare du 8ème a été porté à 36 de 23 qu'il était.

Le nouveau directeur des frères des écoles chrétiennes, à Québec, est le Frère Eugène Abel.

L'hon. M. Costigan va recevoir de ses amis à Ottawa le cadeau d'une magnifique maison.

Sir John A. Macdonald sera à Ottawa le 15 courant et sir Hector Langevin, le 20.

Dans une étude que M. White a lue devant l'Association britannique, il a été démontré, sur des données puisées dans le rapport de M. Jonas, que la valeur annuelle de nos pêcheries canadiennes est de 36 millions de dollars. M. White a conclu en disant que les pêcheries de l'Amérique étaient les plus productives du monde entier.

Le R. P. Bouchard, qui a été pendant deux ou trois ans missionnaire apostolique à Khartoum a accepté la charge de chapelain du corps expéditionnaire canadien, destiné à faire partie de l'armée qui doit aller secourir le général Gordon.

Le choix du R. P. Bouchard comme chapelain est très heureux. Sa connaissance des lieux, de la langue, des mœurs et des conditions hygiéniques de ces contrées sera sans aucun doute d'un grand secours.

Le R. P. Bouchard partira de Québec avec le premier corps de Canadiens, samedi, le 13 du courant.

M. J. F. Pellant, caissier de la Banque Jacques-Cartier à Valleyfield, se rendra à Fraserville le 15 courant pour prendre la direction de la succursale que cette banque doit y établir.

L'exposition de la Puissance a été ouverte officiellement hier, à Montréal, par le Gouverneur-Général.

La frégate anglaise Garnet, est arrivé dans le port de Québec, mardi.

La cour d'Échiquier siège à Québec, depuis mardi, sous la présidence de l'hon. juge Fournier, pour entendre les causes de quelques expropriés qui en appellent de la décision des arbitres fédéraux.

L'honorable Alexandre Chauveau a été élu président de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, pour l'année 1884-85.

Le premier octobre prochain, il y aura réunion de la chambre des notaires à Montréal.

L'université-Laval a conféré le titre de docteur en droit à Son Excellence le Gouverneur-Général.

Assurance de Prévoyance du Canada

Nous attirons l'attention sur l'annonce de l'Assurance Mutuelle de Prévoyance du Canada, dont l'agent, M. Normandin, sera à la Malbaie dans quelques jours.

Cette assurance sur la vie offre des avantages supérieurs à toutes les autres compagnies du même genre. Pour un faible montant payé en trois ou quatre versements par année, l'assuré peut compter sur le paiement, de son vivant, de la moitié du montant assuré à l'expiration de la moitié présomée de sa vie et au paiement de la même somme à ses héritiers, s'il meurt dans l'intervalle. Il en est de même de l'autre moitié de sa police, qui est payée à la personne même, à l'expiration du nombre d'années de sa vie présomée ou en cas de mort aux héritiers, si la mort survient durant la dernière période de la vie de l'assuré.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

L'Égypte a informé l'Angleterre qu'elle est en faillite et qu'il lui est impossible de faire face aux dépenses courantes.

Le général Wolsey a été nommé commandant en chef en Égypte, parce que le général Stephenson a déclaré qu'il ne peut en remonter le Nil n'est pas possible.

Le correspondant berlinois du Paris attribue l'attitude de l'Allemagne vis-à-vis l'Angleterre et la France, aux vues du gouvernement allemand sur la Hollande.

On dit que le choléra a été apporté ici par le moyen de 26 balles de chiffons passées en contrebande de France à Novalde.

Il va se produire, en Angleterre, la chambre des lords, un fait qui n'avait pas eu lieu depuis la Réforme: à la session d'automne, un prêtre catholique va venir siéger parmi les pairs du royaume. Ce prêtre est lord Peter, fils aîné du défunt lord catholique de ce nom et héritier de ses droits.

Le Journal des Débats publie une série d'articles dans lesquels il critique le système naval français. L'écrivain déclare

que la flotte française ne pourrait soutenir une longue guerre, parce que les vaisseaux cuirassés ne sauraient résister aux attaques des torpilleurs. Les critiques en question s'appliquent, du reste, à toutes les marines étrangères aussi bien qu'à celle de la France.

Il y a quatre candidats pour la présidence des États-Unis: MM. Blaine, républicain, Cleveland, démocrate, Butler, greenbacker, et madame Belva A. Lockwood. Cette dernière, qui est avocat, à Washington, est le candidat de l'association connue sous le nom de "Woman's National equal-rights Party."

La comtesse de Paris a mis au monde un fils, mardi dernier.

L'INTÉMPÉRANCE

S. Em. le cardinal Manning continue avec une grande ardeur la campagne qu'il a entreprise en faveur des sociétés de tempérance.

Le succès couronne les efforts de Son Eminence car chaque jour amène un nombre croissant d'adhésions.

Dans plusieurs discours que le Cardinal a prononcés dernièrement à Liverpool, il s'efforce que les neuf dixièmes des vices et des misères qui accablent le peuple anglais viennent de l'ivrognerie. Pour remédier Son Eminence recommande l'abstinence absolue de toute boisson alcoolique comme étant plus aisée à pratiquer que l'intempérance, à laquelle on ne peut imposer de règle fixe.

Chacun la mesure à son aune et est tenté d'en reculer les limites dans les grandes circonstances.

"Voyez, ajoute Son Eminence, avec une grande vérité, personne ne meurt pour ne pas avoir bu d'alcool tandis que des milliers d'hommes et de femmes périssent avant l'âge pour en avoir trop bu." — Le Nouvelliste.

UN PETIT PRÉSENT

Un petit garçon, à la figure intelligente, entre l'autre jour chez un de nos grands marchands de fruits et dépose sur le comptoir une boîte de raisins.

"Je n'ai pas besoin de ces raisins, mon garçon, dit le marchand, j'en ai tant que je puis en vendre pour le moment. Remporte ta boîte."

"Mais, Monsieur, répond l'enfant en baissant les yeux, elle vous appartient. Comment?"

"Oui. Hier soir, j'ai pris cette boîte de

raisins, et comme j'ai toujours entendu de prendre ce qui ne m'appartient pas, mais ça est plus fort que moi. Je venais d'en acheter ma petite sœur qui est bien malade; et si j'avais seulement une grappe de ces beaux raisins verts que j'ai vus en ville, comme j'en mangerais!

Il n'y avait pas d'argent chez nous; maman qui est veuve, n'en gagnait plus; lui lui fallait soigner sa sœur. Alors, quand j'ai vu ma mère pleurer dans un coin, les yeux pleins de grosses larmes et que j'ai entendu ma sœur demander en se plaignant une grappe de raisins, je suis sorti bien vite, j'ai pris cette boîte et je me suis suis sauvé..."

"Et pourquoi la rapportes-tu maintenant?"

"En rentrant à la maison, j'ai trouvé ma petite sœur morte!"

"Moi, garçon, ta mauvaise action est réparée maintenant, prends ces raisins, tu les donneras à ta maman; porte-lui en même temps ces dix dollars, tu lui diras que c'est pour faire enterher son petit ange."

Zr.

TRIPLE MEURTRE SUR UNE TOMBE

Une dépêche de Waco, Texas, rapporte que trois hommes se sont battus et entretetés sur la tombe d'un jeune homme qui avait été poignardé par un des belligérants quelques jours avant. Ceci s'est passé dans le cimetière de Coryell. Dimanche un nommé Graham est allé visiter le tombeau de son fils, mort assassiné par un compagnon, et il a trouvé sur cette tombe deux autres visiteurs tout à fait inattendus, le jeune meurtrier et son père. Un combat furieux s'est engagé aussitôt, et en un instant les corps du père, de la victime, du père du meurtrier et du meurtrier lui-même étaient étendus côte à côte sur la fosse renfermant le corps du jeune homme assassiné.

UN COUP DE CHANCE

Johnny Mackintower est un petit garçon de sept ans qui s'est échappé de la prison de sept ans sur le toit d'une fabrique à 6 étages, coin de Hester et Elizabeth streets. En courant à reculons, la fille entre les mains, il est arrivé au bord extrême du toit, du côté d'Elizabeth street, et il est tombé à la renverse dans le vide, mais dans sa chute ses mains ont rencontré par hasard et saisi désespérément un fil télégraphique suspendu au cet endroit.

Si vous désirez vous enlever tout de suite, vous pouvez en la main une bouteille à la chaleur; le reste tombera à la température ordinaire.

Cette bière est à la fois saine au goût, et salutaire, à cause des propriétés médicinales des racines qui composent les Amers Indigènes.

Un chameau travaillant pendant sept ou huit jours sans boire; et un dindon de certains hommes qui restent pendant sept ou huit jours sans manger.

d'espérer était un jeune homme de 18 ans Frank Neumann, demeurant dans la même maison que le petit Johnny. Une minute après, Frank apparaissait au haut du feu-escape, qui s'arrête précisément au 5^e étage. Se retenant d'une main à un barreau de l'échelle de fer, il s'est penché autant que possible du côté de Johnny, a réussi à le saisir par un poignet et l'a ramené avec lui sur le feu-escape. Les spectateurs, qui regardaient halotants d'anxiété ce drame émouvant ont éclaté en applaudissements frénétiques.

On télégraphie de Dayton, Ohio, le 26 août: "Frank Waltzman, marié et père de sept enfants, occupant autrefois une bonne position à Xenia, a succombé hier à la mort la plus horrible qui puisse arriver dans une communauté civilisée. Après avoir essayé de divers genres d'affaires avec une mauvaise chance désespérante il s'était trouvé réduit à cribler du sable à la pelle pour pouvoir donner du pain à ses enfants. Il a travaillé à cette besogne toute la semaine dernière. Samedi soir il ne s'est pas senti la force de marcher, et une charrette l'a ramené chez lui. Lundi matin il était mort. L'investigation a établi qu'il était mort d'inanition. Sa femme a été questionnée et a fait de pitoyables révélations. La famille n'avait rien eu à manger de deux semaines. Franz est mort dans les trances les plus horribles, entouré de ses sept enfants qui pleuraient et lui demandant du pain. Trop fier pour faire connaître son horrible détresse, une seule fois, deux jours avant sa mort, le cœur ulcéré par la pensée des souffrances de ses enfants, il s'était enhêré à demander un morceau de pain à une voisine et il avait essuyé un refus."

MORT DE FAIM

Une bigame de 17 ans

Catherine Dunn, âgée de 17 ans, a été arrêtée à Boston, sous la prévention d'être la femme de deux maris vivants. Elle a beaucoup pleuré en avouant cette petite illégalité au sergent de la station de police, et une fois mise sur la voie des épanchements elle a conté son histoire. Catherine est née sur l'île du Prince Édouard, et elle était encore dans la première enfance quand ses parents sont allés s'établir à Halifax et l'ont naturellement emmenée avec eux. En allant à l'école et en en revenant, elle a fait la connaissance

de McDonald, et le jour où elle a vu sa mère elle s'est mariée avec lui. Quelques mois après, McDonald a abandonné son épouse, mais elle n'a été que très peu affectée par cet incident, et elle a accepté immédiatement les consolations qui lui étaient offertes par un officier anglais nommé Maynard. Il était à peu près décidé qu'elle l'épouserait en deuxième instance quand il a été rappelé en Angleterre avec son régiment. Catherine, au lieu de se désoler de ce contre-temps, a donné un successeur au capitaine parti en la personne d'un certain William Bannister.

Sur ces entrefaites, la famille Dunn a quitté Halifax pour Framingham, Massachusetts, près de Boston. Catherine a entretenu une correspondance active avec son nouvel amoureux et lui a proposé d'aller s'établir à Boston, afin qu'ils pussent se voir. William Bannister, arrivé à Boston, a trouvé un emploi de professeur dans une école d'Elliot street, et après quelques entretiens avec Catherine, leur mariage a été décidé. Le lendemain de cette décision, le professeur a été informé que sa fiancée était laissée courtoisier par d'autres jeunes gens que lui-même et l'officier Maynard. Il lui a écrit pour lui demander la vérité à ce sujet, et elle lui a répondu que ces histoires étaient d'infâmes calomnies.

Samedi dernier, le Rev. Gunning célébra le mariage de William Bannister et de Catherine Dunn. Mercredi Mme Dunn a vu par hasard dans un journal l'annonce du re-mariage de sa fille, et immédiatement elle a couru à Boston instruite les autorités de ce mariage bigame. C'est sur la dénonciation de sa mère que Catherine a été arrêtée.

RECETTES

Bière de racines—Prenez 20 pinces de son, 24 onces de houblon, 2 onces de racines d'épinette, et 4 oz. d'Amers Indigènes (un paquet de 25c.) Mettez à bouillir le tout un quart d'heure dans un peu d'eau, et coulez. Ajoutez ensuite une cuillerée de gingembre avec un mélange pour sucrer à votre goût. Une pinte de bon levain (yeast.) Ajoutez un peu d'eau pour faire 5 gallons.

Si vous désirez vous enlever tout de suite, vous pouvez en la main une bouteille à la chaleur; le reste tombera à la température ordinaire.

Cette bière est à la fois saine au goût, et salutaire, à cause des propriétés médicinales des racines qui composent les Amers Indigènes.

Un chameau travaillant pendant sept ou huit jours sans boire; et un dindon de certains hommes qui restent pendant sept ou huit jours sans manger.

FAITS DIVERS

Cheval de prix—Robert Banner, de New-York, vient d'acheter, à raison de \$40,000, la célèbre trotteuse Maid S appartenant au millionnaire Vanderbilt. On pense que l'année prochaine, ce cheval fera le mille en moins de deux minutes et 8 secondes. Ce sera la plus grande vitesse atteinte jusqu'à ce jour.

Baigne à Paris—Un journal assure que Bazaine était récemment à Paris, en vertu d'une autorisation spéciale. Bazaine serait descendu chez un de ses parents, dont le domicile est dans le troisième arrondissement. Il aurait déjeuné, le 20 août, dans une maison de l'avenue de Clichy.—Le Journal de Québec.

Un ours—Un cultivateur de Valcartier, nommé Crawford, a tué un ours, samedi dernier, pendant qu'il travaillait dans un champ d'avoine. Il avait eu la précaution d'apporter avec lui une arme à feu, parce que depuis quelque temps on a vu rôder plusieurs de ces animaux dans les environs.—Idem.

Meurtre—Un cri déchirant portait, samedi matin, de la cour de la maison portant le No 34 rue Compoise, à Saint-Denis.

On se précipita, et voici le spectacle qui se présenta: Un homme, vêtu d'un sarreau de boucher, était à terre, la face contre le pavé; à la nuque, une horrible blessure apparaissait, inondant de sang le sol et répandant une odeur de chair brûlée.

A deux pas du corps du blessé, un autre homme, le visage encore contracté par la colère, tenant à deux mains une paire de pinces avec lesquelles les forgerons saisissent les pièces de métal dans le charbon. Ces pinces étaient rouges encore.

Voici ce qui s'était passé: Le maréchal ferrant B... était occupé à ferrer des chevaux dans la cour commune de la maison. Le sieur Émile, garçon boucher au service de M. Noël, vint à ce moment pour atteler la voiture de son patron, il avait demandé au maréchal de changer de place un cheval qui le gênait pour passer.

Comme on ne lui donnait pas satisfaction, il s'acharna à l'animal une assez forte bourrade qui le fit ruer, et le cheval ayant changé de place, il put passer sa voiture.

A ce moment, le maréchal, saisi d'un accès de fureur, s'empara des pinces garçon boucher, lui porta un premier coup dans les reins.

Le fer brûla la blouse du malheureux, mais quand il sentit le fer arriver jusqu'à la chair, il fit un bon terrible. Le maréchal, qui ne semblait plus posséder sa raison, fit tourner ses pinces en l'air et les abattit d'un coup violent sur la nuque du garçon-boucher qui tomba sur le pavé.

Ce drame terrible avait duré quelques minutes à peine.

Un cri déchirant qu'avait poussé le blessé, plusieurs bouchers accoururent. On déarma le maréchal, et sans nul doute, les compagnons de la victime allaient exercer des représailles terribles, sans l'intervention de la police qui arrêta le meurtrier.—L'Éclair.

Alcoolisme—La consommation des liqueurs dans les États-Unis augmente plus rapidement que la population depuis 1840. Pendant que la population n'a fait qu'augmenter du triple dans les quarante dernières années la consommation des liqueurs enivrantes est dix fois plus grande aujourd'hui qu'en 1840.

On dépense annuellement chez nos sobres voisins, environ \$800,000,000 pour les liqueurs seulement.—Idem.

Suicide—Un riche cultivateur de Varennes, hautement respecté par ses voisins, s'est suicidé en se pendant dans sa grange, la nuit dernière, vers minuit. Le défunt, nommé Langlois dit Lachapelle était un homme aux habitudes régulières et rien ne peut expliquer cette fin tragique.

Mme Langlois s'aperçut vers minuit que son mari s'était absenté de la maison et en faisant des recherches le cadavre fut trouvé suspendu à une corde passée simplement sous le menton, sans nœud coulant, et attaché au soliveau. Les genoux du défunt, repliés sous lui-même, touchaient presque le plancher et il a fallu qu'il se maintint dans cette position pour opérer la strangulation.

Cette mort inattendue créa une grande sensation dans la paroisse de Varennes, où comme nous l'avons dit déjà, il était universellement estimé.—L'Éclair.

Une vaine chute—Harold C. de Wolfe, jeune Américain, appartenant à une famille respectable de New-York, s'est épris, dernièrement, à Montréal, d'une jeune cantatrice d'Opéra fort jolie, Mlle Bébé Vining, qu'il a épousée, malgré ses parents, à New-York.

Le couple est revenu à Montréal et s'est logé au Windsor. De Wolfe a ébloui alors ses connaissances par ses largesses; il jetait littéralement l'argent par les fenêtres; il avait des comptes partout et avait acheté un plan pour sa femme, mais à crédit.

Ayant décidé de faire assurer sa vie, il donna un faux chèque à l'agent d'assurance, et à commença la dégringolade du jouey vivre. Le gérant du Windsor découvrit aussi qu'il avait été trompé par un faux chèque comme venait de l'être l'agent d'assurance.

De Wolfe écrivit alors à son père pour lui demander de payer ses dettes. Voici la réponse qu'il reçut: "Je n'ai pas d'argent pour un fils insolent et les victimes qu'il a pu faire."

L'affaire se termina par l'arrestation de De Wolfe, qui est accusé d'obtention d'argent sous de faux prétextes et attend en prison que l'on décide de son sort.

Battage.—M. François St Louis de Témouché a battu 1,700 minots d'avoine récolté de 72 minots de semence. C'est magnifique.—Le Courrier d'Essex.

La main coupée.—Vendredi, un jeune homme de Montréal, James Ennis, a-failli se faire tuer.

Il descendait à Sainte-Anne de Beauport par le chemin de fer du Grand Tronc, lorsque l'idée lui vint de sortir sur la plate-forme du wagon qu'il occupait. Par un accident inconcevable le pied lui glissa, il perdit l'équilibre et tomba sous les roues du wagon qui ont séparé complètement la main droite.

On l'a relevé et placé sur le train. Arrivé à Québec, on l'a transporté à l'hôpital, où les médecins lui ont pansé le bras.—Le Quotidien.

Brevets.—Le département de l'Agriculture a accordé 140 brevets pour inventions pendant le mois d'août. Les revenus que ces brevets ont donné sont de \$5,497.75

Accident fatal—Vers une heure, cette après-midi, un cultivateur qui s'en revenait du marché, est tombé la tête la première de sa voiture, dans la rue Saint-Vallier, vis-à-vis la rue, et s'est tué du coup. Nous n'avons pu obtenir d'autres renseignements.

Un incident—Un incident assez rare est arrivé, hier matin, à 2 heures et demie, à bord du vapeur de la compagnie du Richelieu, en venant de Montréal à Québec. Un nombre de passagers d'embarquement, il y avait une femme de couleur, dont le mari est employé à la manufacture de tabac de MM. Lemesurier. Elle avait avec elle trois enfants. On a dû la transporter à la chambre des dames, et le docteur Campbell, qui se trouvait à bord, a été appelé auprès d'elle. Quelques instants après, le bruit de la femme annonçant la naissance d'un enfant. On dit que docteur Campbell, il y a à peu près huit ans, a été appelé à donner ses soins, dans le même bateau, à une femme qui se trouvait dans les mêmes conditions.

Fécondité—Madame Thomas J. Béliveau, de Memamcook, a donné le jour à deux jumeaux, la semaine dernière. L'année dernière Madame Béliveau avait également produit le même phénomène. Ce qui fait quatre enfants dans l'espace de 15 à 18 mois.—Le Moniteur Acadien.

En tour d'assises: On juge un affreux grelin accusé d'assassinat.

Le président—Vous avez peut-être reçu une bonne éducation: par quel concours de circonstances en êtes-vous arrivé à voler, puis à tuer? Dites-nous franchement qui vous a amené sur ce banc?

L'accusé, avec l'accent légendaire: Les gendarmes.

PRIX DES MARCHÉS

Québec, 10 sept. 1884.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes items like Beef, Pork, Lamb, etc.

MAISON DE LA MALLE ROYALE

Les célèbres vapeurs de première classe, SAGUENAY, capt. M. Lecours; UNIO, capt. Alex. Barras, partiront du quai St-André comme suit: Les MARDIS et VENDREDIS à 7.30 a. m.—Le SAGUENAY pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! faisant escale à la Baie St-Paul, la Malbaie, la Rivière-du-Loup, et Tadoussac.

Les MÉR-REDIS et SA-MEDIS, à 7.30 h. a. m.—L'UNION pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! faisant escale à l'Île aux Couleuvres, Eboulements, la Malbaie, le Cap-à-l'Aigle (dors que la chose sera possible), la Rivière-du-Loup, Tadoussac et l'Anse Saint-Jean.

BILLET EN VENTES à tous les principaux bureaux de billets et au bureau de la compagnie de navigation à vapeur du St-Laurent, quai St-André, et à bord des bateaux.

A. GABOUBY, Secrétaire.

Chambre des Notaires

AVIS est par le présent donné que M. Hubert François Ovide Bossé, de la ville de Chicoutimi, district de Chicoutimi, cire de notaire, a l'intention de se présenter devant la Chambre des Notaires, à sa séance du premier octobre prochain, qui se tiendra à Montréal, dans une des salles de l'Hotel-de-Ville, à DIX heures A.M., pour subir son examen pour admission à la pratique du Notariat.

N. FERRODEAU, C. N. S. M.

Montréal, 8 septembre 1884.

AVIS AUX CULTIVATEURS

GRANDE VENTE D'Instruments Aratoires.

M. DIDYME SIMARD, de Notre-Dame-de-la-Rivière, Chicoutimi, annonce à ses amis et au public en général, qu'il offre à des prix et conditions très-avantageuses divers instruments aratoires de tous genres. On trouvera un dépôt de ces instruments à LA BAIE SAINT-PAUL.

chez M. Toussaint Vendal et chez M. Joseph Harvey, à LA MALBAIE.

MALBAIE

Ces messieurs sont tous des sous-agents. On trouvera de plus à sa résidence, à Notre-Dame-de-la-Rivière, des moulins à battre, M. Cléopha Cimou, de la Malbaie, et M. Toussaint Vendal, de la Baie St-Paul, ont chacun un de ces moulins qui pourront être examinés sur place. Écrivez à M. FERDINAND DESRIVIÈRES DE SEN PROUVERE.



Contrats de la Malle

LES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues OT-TAWA, jusqu'à MIDI, le

19 SEPTEMBRE

pour le transport des maties de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années à compter du 1^{er} Janvier prochain, à partir du PREMIER JANVIER prochain, à savoir: CROSS POINT et SILLARVILLE, deux fois par semaine; JERSEY MILLS et BEAUCE JUNCTION, six fois par semaine; LES EBOULEMENTS et SETTRINGTON, deux fois par semaine; MARLOW et U. S. BOUNDARY LINE, deux fois par semaine; NEIGETHE et STE-FELICIE STATION, deux fois par semaine; STE-FAMILLES-PERRIERE D'ORLEANS, trois fois par semaine; STE-FELICIE et TICOUABE, deux fois par semaine; STE-MOÏSE et LA STATION DU CHEMIN DE FER, deux fois par semaine.

Les avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions de ce contrat seront en vue aux bureaux des postes et chez les agents et sous-agents de la poste, ainsi qu'aux bureaux des postes de destination. Des formulaires de soumission, en français et en anglais, sont en vente à la poste.

WILLIAM G. SHEPPARD, Inspecteur des postes, Bureau de l'inspecteur des postes, Québec, 21 juillet 1884.

GRAND AVANTAGE POUR LE PUBLIC ACHETEUR.

Je prends la liberté d'annoncer que je viens de recevoir un assortiment de marchandises d'étape et de fantaisie pour dames, telles que: Soie noire gros grains, Soie couleur, Satin merveilleux, Filasses d'Austriches noires et de couleur, Rubans, Fécres, Garnitures, etc.

Aussi un grand assortiment d'étoffes pour hommes, telles que: Métrines, Paramatas, Cachemires, Crespes, etc. Pour messieurs: Tweeds écossais, anglais, et canadiens, Cachemires, Crespes, etc. Paramatas, Cachemires, Crespes, etc. Pour messieurs: Tweeds écossais, anglais, et canadiens, Cachemires, Crespes, etc.

En tour d'assises: On juge un affreux grelin accusé d'assassinat. Le président—Vous avez peut-être reçu une bonne éducation: par quel concours de circonstances en êtes-vous arrivé à voler, puis à tuer? Dites-nous franchement qui vous a amené sur ce banc? L'accusé, avec l'accent légendaire: Les gendarmes.

PRIX DES MARCHÉS Québec, 10 sept. 1884. Beef, ter qualité, par 100 lbs \$ 9.00 à \$10.00 Beef 2e qualité par 100 8.00 à 9.00 Beef 3e qualité, par 100 7.00 à 8.00 Beef par 100 0.10 à 0.14 Veau par lb 0.01 à 0.12 Mouton par lb 0.08 à 0.10 Porc frais par 100 lbs 8.50 à 10.00 do par lb 0.09 à 0.13 Porc salé do 0.12 à 0.13 do en quart 21.00 à 22.00 Jambon frais, par lb 0.19 à 0.11 do fumé do 0.13 à 0.14 Farine, procédé h. g. bar. 5.80 à 7.00 do extra super. do 5.00 à 5.25 do extra do 4.75 à 5.00 do forte de bott. do 5.50 à 5.75 do extra du pte do 4.50 à 4.75 do superline do 3.75 à 4.00 do fine do 3.40 à 3.75 Farine en sac, 100 lbs. 2.20 à 2.60 Gruau par bri 5.00 à 5.25 Farine de blé d'Inde, par bri 3.50 à 3.70 Farine de blé d'Inde, Jaune par bri 3.30 à 3.40 Saumon, No 1, par bri 200 lbs 17.50 à 18.00 Saumon par lb 0.12 à 0.14 Morue verte par bri 4.50 à 4.75 do par lb 0.04 à 0.04 Morue sèche par quintal 4.00 à 4.25 Huile de morne p. gallon 0.59 à 0.60 Hareng Cap Breton, gros par bri 5.50 à 5.75 Patates par minot 0.30 à 0.40 Avoine do 0.45 à 0.50 Beurre salé, par lb 0.15 à 0.18 do frais do 0.18 à 0.22 Fromage par lb 0.11 à 0.13 Oeufs par douzaine 0.12 à 0.14

Nous devons à lobligeance de M. Geo. Tremblay, marchand de provisions, etc., de Québec, les prix ci-dessus. Nos lecteurs auront au magasin de ce monsieur la farine et le poisson à ces prix.

LENNON, PENNEE et Cie,

Marchands en gros de Farine, Grains, Provisions, Grain de lin, Poisson, Huile, Houbion, Lard, Beurre, Saignons, Etc., etc.,

7 ET 9 RUE LEADENHALL, QUAI CONVEY, BASSE-VILLE, QUÉBEC.

NOUVELLES LOCALES

MALBAIE

Personnel.—M. Ed. O'Brien, notaire, de Beauport, était ici samedi dernier, pour affaires professionnelles.

M. Chs. Riverin, de la maison Blumhart et Riverin, de Québec, a passé quelques jours ici, en visite dans sa famille.

M. le Capt. Heigham est parti d'ici dimanche soir, pour Québec, et de là il doit se rendre à l'Île d'Anticosti. Son absence durera environ un mois. Nous lui souhaitons un heureux voyage.

M. le Grand-Vicaire Doucet est parti pour Québec mardi matin; il sera de retour samedi.

Touristes.—Il y avait au-delà de cent touristes américains sur le vapeur, mardi, allant au Saguenay.

Trotteur.—M. Elie Harvey, marchand, de ce village, a fait l'acquisition d'un joli cheval qui trotte, dit-on, en dedans de 3 minutes.

Départs.—Un grand nombre d'étrangers qui étaient en villégiature ici sont partis par le vapeur Union, mardi matin. Entr'autres, M. le juge Routinier et sa famille, M. Joseph Hamel et madame Hamel, M. W. Thom et sa famille, de Québec; M. le Capt. Kane et sa famille, madame John Taylor et sa famille, madame Holloway et sa famille, de Montréal; M. le Dr Stimson et sa famille, de New-York.

Il y a encore douze ou quinze familles étrangères à la Pointe au Pic et au Cap à l'Aigle.

Vol.—Dans le cours de la semaine un matelot a enlevé à son maître, le capitaine Herménégilde Caron, une somme d'environ dix-huit piastres, en désertant le service à bord de la goélette de ce dernier, momentanément ancrée à la Malbaie.

Vol avec effraction.—Dans la nuit de vendredi un voleur a pénétré dans la maison de M. Georges Duguay et en a enlevé plusieurs effets de lingerie.

Un canard.—Nous ignorons où certains journaux de Québec puisent leurs renseignements concernant les nouvelles à sensation venant de la Malbaie. Il y a à quelque temps, lors de l'accident survenu à la famille Courturier, ils ont déclaré très-passés deux membres de cette famille qui aujourd'hui sont en pleine santé.

Ces jours derniers, ils annonçaient un événement scandaleux qui avait eu lieu à la Pointe au Pic. Jaloux de voir cette primeur parvenue à Québec, hors de notre connaissance, nous sommes allés aux informations et nous avons trouvé que la plume du canard qu'un farceur a jugé à propos de leur expédier.

Accident.—Nous regrettons d'apprendre l'accident arrivé à notre respectable concitoyen, M. Louis Maltais, pendant une promenade à Québec. Lundi dernier, ce monsieur était sur une galerie lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba dans la cour, s'infirant de blessures graves. Aux dernières nouvelles il prenait du mieux.

M. Maltais est le père de messieurs François et Elie Maltais. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

TADOUSSAC

Bonne pêche.—La truite abonde dans les lacs qui environnent Tadoussac et dans les nombreuses anses de la rivière Saguenay. MM. L. Bourgoing, Chs. Lapointe, Jas. O'Brien, de Tadoussac, Emile Godin et Elzéar Lépinay, de Québec, ont capturé 23 douzaines de truites, chacune pesant en moyenne 1 livre. Ces messieurs se proposent de partir bientôt pour une nouvelle expédition dans les lacs situés en arrière des Bergeronnes.

KAMOURASKA

Révolte.—Il nous fait peine d'avoir à annoncer dit la Gazette des Campagnes, que malgré la défense de l'autorité ecclésiastique souvent renouvelée, on s'obstine à continuer la construction d'une église dans la route St-Germain, comté de Kamouraska.

Les révoltés de la route St-Germain, qui lors de la retraite prêchée à Kamouraska, par les RR. Pères Rédemptoristes, en février dernier, avaient fait acte de soumission à l'autorité diocésaine et avaient déclaré renoncer à construire cette église malgré les défenses réitérées de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Taschereau, ont repris leurs travaux, et de ce temps-ci l'entrepreneur est à terminer le fameux toit de cette église qui va rester là, comme un monument de l'insubordination de la moitié des habitants d'une paroisse, élevé pour leur honte et pour la confusion de leurs descendants.

COUPS DE CISEAUX.

Le médecin qui mange un œuf à la coque:—Vous semble-t-il bon?—Oui; mais j'aurais préféré qu'on le laissât un peu grandir?—Comment grandir?—Enfin, qu'il eût deux ailes et deux queues.

Devant le juge de paix :

—Prévenu, vous avez grossièrement injurié la plaignante. Qu'avez-vous à dire pour votre défense?

—Mon président, j'étais veuf depuis le veillard.

—L'égarement de la douleur est en effet une circonstance atténuante....

—D'autant plus que c'était justement l'heure où j'avais l'habitude de flâner une danse à ma pauvre femme!

Un plaideur vient de perdre un procès : Pour comble de malheur, son avocat lui réclame ses honoraires, une somme assez rondelette.

—Certes, vous avez raison, au fond, dit en manière de consolation, l'organisateur du barreau, mais, dans la forme, vous avez tort, et nous savez, en justice, la forme emporte le fond....

—Hélas! soupire l'infortuné plaideur en retirant de son portefeuille une petite liasse de billets de banque, elle emporte surtout les fonds!

Projets de villégiature.—Ést-ce que l'air est bon chez vous? Demandez à un passant d'une quarantaine d'années à un versailais.

—Évidemment nous n'avons chez nous que des exemples de longévité; venez avec nous, vous deviendrez centenaire en un rien de temps!

Dialogue conjugal au bord de l'eau:—Mon ami, ne monte pas dans cette barque, tu vas t'exposer.

—Non, ma chérie, —Ah! grand Dieu! que je suis malheureux! si tu allais le noyer? tu'es-ti malade!

—Laisse donc ça me connaît, —En bien, laisse-moi au moins la montre et la chaîne.

Storne proposait de graver sur la tombe d'une femme babillarde:—*Gil Mue A...., qui, le 10 août 1704, se tut.*

Feroces, les jeun's fillés! Mlle Jeanne vient de sortir du couvent, elle ne songe qu'à un mariage et ne veut épouser qu'un abbé.

—Mais mon enfant, lui dit sa tante, songe donc qu'une guerre peut se déclarer à quel...

—Et bien, après? répond la jeune personne, quoi de plus poétique qu'une veuve de dix-sept ans!

Une jolie définition du mariage dans la "Revue politique et littéraire":

Il existe un grand jardin. Tous ceux qui sont dehors veulent y entrer. Tous ceux qui sont dedans veulent en sortir.

Tous ceux qui en sont sortis veulent y rentrer.

Ge grand jardin, c'est le mariage. Dans les allées, peu de promeneurs. La foule gambade dans les plates-bandes, sans souci des règlements placardés à la porte. On s'y bat, on y danse, on s'y fait des visites dans les bosquets. Ceux qui sont dans le jardin en sortent en sortant.

On s'y casse, on s'y enlève. Quel droit de jardin! Est-ce en y portant une porte de sortie qu'on y rétablira l'ordre?

Une petite fille entre en convalescence. Son papa la porte doucement de son lit à un canapé.

L'enfant le regarde avec tendresse puis, l'embrassant :

—Papa, c'est moi qui te porterai, n'est-ce pas, quand tu seras petit.

PLUMES D'AUTRUCHE — M. J. E. Berton, No 68, rue St-Joseph, St-Roch, Québec, (enseigne de l'autruche) c'est le seul établissement où l'on teint les plumes blanches en noir sans les brûler. Les plumes sont réparées et retintes aussi somes que neuves. Vous trouverez aussi les chapeaux de dames les plus nouveaux, plus nous garnissons gratis. C'est le seul magasin où vous achetez pour \$3.00 un habillement complet en tweed pour monsieur. Les deux départements sont complets. Une visite est respectueusement sollicitée.

MOUNTAIN HILL HOUSE

NOS 94, 96, 98 RUE DE LA MONTAGNE QUÉBEC

Cet HOTEL est situé au centre des affaires et à proximité du bureau de poste, de la ter... des dévoués des bateaux à vapeur et du chemin de fer Interoceanique et du chemin de fer du Nord.

Dr J. M. MACKAY & Cie

CHIMISTES ET DROGUISTES, 42, RUE DE LA FABRIQUE QUÉBEC

Remèdes Patentes, Parfumeries, Articles de Fantaisie, etc.

LIBRAIRIE I. P. DERY

IMPORTATEUR ASSORTIMENT général en LIBRAIRIE TEL QUE :

Livres de comptes, livres classiques, livres de prières, papier, enveloppes, etc., etc.

EN GROS ET EN DETAIL 40, rue St-Pierre, Basse-Ville QUÉBEC

G. O. Tousignant

MARCHAND-GENERAL RUE RACINE (Près de la Cathédrale)

Chicoutimi

Toujours en mains un assortiment général. SPÉCIALITÉ: — Bonbons.

E. GIROUX & FRERE

PHARMACIENS ET IMPORTATEURS DE

REMÈDES ET PRODUITS CHIMIQUES, MÉDICINES PATENTÉES, ARTICLES DE PHARMACIE, PARFUMERIES, ETC., ETC.

Graines de champs et de jardins 52 RUE ST-PIERRE QUÉBEC



Chemin de fer Québec et du Lac St-Jean

A partir de jeudi, 2 juin, les trains circuleront tous les jours comme suit (les dimanches exceptés):

QUITTERA QUÉBEC (Station du Palais)

6.45 a. m. Train mixte pour St-Raymond, arrivant à 9.45 a. m. 6.00 p. m. Train de la maille pour St-Raymond arrivant à 7.45 p. m.

QUITTERA ST-RAYMOND

6.50 a. m. Train de la maille pour Québec, arrivant à 8.40 a. m. 2.45 p. m. Train mixte pour Québec arrivant à 5.45 p. m.

Les trains circulent d'après le temps officiel. Des omnibus relient les trains à St-Ambrise, pour la ligne Lortie-Valcartier pour le village de Valcartier, et à St-Gabriel pour les habitations du nouveau chemin de la rivière aux Pins.

Des billets de retour sont émis les samedis, au prix d'un passage simple de première classe et valent jusqu'à mardi suivant.

LEVIS & ALDEN, AGENTS DES BILLETTS. J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant. "Commercial Chambers" Québec, le 10 mai 1884.

Association Mutuelle de Prévoyance DU CANADA

Incorporée d'après les statuts consolidés du Canada, chaps 71 et ses amendements.

BUREAU PRINCIPAL: 162, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL, P. Q.

DIRECTEUR HONORAIRE: L'Hon. T. J. J. LORANGER. Ancien juge et commandeur de l'ordre de St-Jean.

DIRECTEURS: A. L. DE MARTIGNY, Gér. Caissier de la Banque Jacques-Cartier. — Président. Hon. J. RICHES-CHURCH, GÉR. et BEN. GLOBENSKY, GÉR. C.R.—Vice-présidents.

L. H. M. SASSIE, GÉR. M.P. Président du conseil d'agriculture de la province de Québec. JOHN L. CASSIDY, GÉR. négociant. J. MONTYRE, GÉR. marchand. J. BARCO, GÉR. manufacturier. W. W. OGDEN, GÉR. M.D. Toronto. ARTHUR GAGNON, GÉR.—Trésorier. JOHN HOPPER, GÉR. J. J. GURIN, GÉR. M.D.—Directeur Médical.

Hon. A. LACOSTE, C.R. Sénateur; F. J. FISAILLON, GÉR. R.C.L.—Aviséurs Légers. JOHN HOPPER—Gérant. G. C. SULLIVAN—Assistant-Secrétaire.

A. W. BISSON, Inspecteur des Agences, P. Q.

L. T. PIUZE

MARCHAND DE PROVISIONS et des Célèbres machines à coudre "White"

HOTEL DE TEMPERANCE, Quai de la RIVIERE DU LOUP (En bas).

Joseph Harvey

MARCHAND (Ancien magasin de M. Le notaire Gagné) MALBAIE

AGENT POUR LA VENTE DES Moissonneuses, faucheuses à un ou deux chevaux, rateaux, etc.

Venant de la célèbre manufacture de Paterson, White, Ont.

J. L. MARTINEAU

MARCHAND DE FER Rue Saint-Pierre, Basse-Ville QUÉBEC

J. LEBOUTILLIER & CIE MARCHANDS DE POISSONS Caspé,

La Cie du chemin de fer Canadien du Pacifique

REGLEMENTS DES TERRES

La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud de Manitoba, à \$2.50 PAR ACRE

et plus, avec des conditions qui demandent la culture de ces terres. Une diminution de \$1.25 à \$2.50 par acre sera faite aux acheteurs qui voudront cultiver, selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à de certaines conditions. La compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.

LES SECTIONS RESERVEES

le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires numérotées, dans l'espace d'un mille du chemin de fer, sont malheureusement offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à entreprendre immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Les acheteurs pourront payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année, payable d'avance.

Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte d'assuratif de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier. Les paiements peuvent être faits en débiteurs garanties par les terres concédées, qui seront acceptées à dix pour cent de prime sur leur valeur au pair, avec l'intérêt accru. Ces bons peuvent être obtenus sur demande, à la banque de Montréal, Montréal ou au bureau de ses agences.

Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN H. MCTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg.

J. T. FORTIN MALBAIE, P. Q.

MARCHAND DE Marchandises sèches, épicerie et ferronneries. Chapeaux, casquettes, chausseries et claques.

MEDECINES

Et une foule d'autres articles tenus dans un magasin en général. Les pratiques trouveront notre assortiment complet, comprenant beaucoup d'articles trop longs à énumérer ici, et le tout vendu à des prix modérés.

INSTRUMENTS ARAIQUES

M. FORTIN est aussi agent pour la vente des instruments araiques de la célèbre manufacture de Frost & Wood, Smith's Fall, Ontario.

Poeles! Poeles! C. BERTRAND & CIE

MARCHANDS GÉNÉRAUX

ILE VERTE, P. Q. Manufacturiers d'instruments araiques et de toutes sortes d'ouvrages en fer et en fonte, pour moulins à farine et à sucre. Turbines de Leffell constamment en mains. Voitures de toutes sortes, wagons, charrettes, housses à battre et à carder, charnacs, etc., etc.

BLUMHART & RIVERIN

Importateurs et marchands de Vins et spiritueux EN GROS ET EN DETAIL, 45, rue de la Couronne. (En face de la rue des fossés.) St-Roch, Québec

Effets transportés aux bateaux et aux chemins de fer sans charge extra.

MAGASIN DU BON MARCHÉ JEAN SASSEVILLE

MARCHAND DE Marchandises d'étape, de gout et de nouveautés, hardes faites, CHAPEAUX DE FEUTRE, ETC. AU PLUS BAS PRIX 221 RUE ST-PAUL

Vis-à-vis la gare du chemin de fer du Nord.

Leclerc & Letellier

IMPORTATEURS D'Épicerie, vins, liqueurs, thé, sucres, sirops

ET PROVISIONS No 48 RUE SAINT-PAUL (CENTREPOT) RUE ST-ANDRÉ QUÉBEC

CHAPEAUX EN FEUTRE

POUR LE MILLION CHEZ J.-B. Laliberté

Grande vente à réduction de "CHAPEAUX EN FEUTRE et DUVET des derniers goûts. AUSSI: CHAPEAUX POUR ENFANTS, à très bas prix: depuis 30 cents et plus.

VENANT D'ÊTRE RECU: Un splendide assortiment de MANTEAUX IMPERMÉABLES pour dames et une grande variété de CAPOTS IMPERMÉABLES et en caoutchouc pour messieurs, achetés directement des meilleures manufactures anglaises.

J.-B. LALIBERTÉ 127, RUE ST-JOSEPH ST-ROCH, QUÉBEC

ARTHUR, BELLS LANE ET LEADENHALL

porté de la banque de Montréal) Ville, QUÉBEC.

HAUT prix payé pour le GRAIN de LIN

CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

J. A. MARTIN, L. L. R., village Fraser Malbaie.

CHARLES ANGELO, village Nairne, Malbaie.

J. A. GAGNE, M. P., Bureau: rue Racine Chicoutimi.

BLANCHET, AMYOT ET PELLETIER No 61, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec. Hon. J. Blanchet, C. R. M. P. P. G. AMYOT, M. P. L. P. PELLETIER, L. L. L.

P. V. TACHE, R. C. L., bureau: encoignure des rues Beaubien et Lafontaine, vis-à-vis l'arsénale privée de L. Poirier Fraserville.

P. D'AUTEUIL, 166 Côte de la Montagne Québec.

NOTAIRES J. A. TREMBLAY, notaire public, Eboulements.

MEDECINS

J. A. HAMEL, gradué de l'Université McGill, tient un bureau de 1 heure à 4 heures, hôtel Warren, Pointe au Pic. Résidence, village Fraser, Malbaie.

C. H. A. CLEMENT, médecin chirurgien Bate St-Paul.

D. LEFAGE, médecin et chirurgien Les Eboulements.

ARPENTEURS

J. C. DESMEULES, arpenteur fédéral et provincial, Cap à l'Algie, Malbaie.

C. C. DUBERGER, arpenteur provincial et fédéral village Fraser, Malbaie.

F. VINCENT, arpenteur provincial et fédéral, village Nairne, Malbaie.

HUISIERS

A. LEXIS TREMBLAY, Malbaie.

E. DOUARD FORTIN, H.C.S. Saint-Urbain.

Bisset & Frères

MECANICIENS ET FONDEURS Rue St-Valier Québec.

Manufacturiers d'engins de bateaux à vapeur, locomotives, ouvrages pour chemins de fer, gazomètres, tuyaux et purificateurs, presses hydrauliques et à vis, machines pour broyer, appareils de brasserie et toutes espèces d'ouvrages de moulins et de forges. Ouvrages en cuivre, etc.

J. FUCHS,

Marchand-tailleur 38 ET 40 RUE ST-JEAN QUÉBEC.

F. O. VALLERAND

IMPORTATEUR DE Lampes, candelabres, fanax, brûleurs, cheminées, abat-jours, globes, &c. Tombereaux, verres à vin, gobelets, et verreries. EN GROS ET EN DETAIL, No 92, COTE LAMONTAGNE, 33, RUE NOTRE-DAME QUÉBEC.

L. BOURGET

IMPORTATEUR DE TOUTE SORTE D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, TABAC, CIGARES, ETC. EN GROS ET EN DETAIL, 124 rue de la PLACE et UNION Cote du vieux marché, Basse-Ville QUÉBEC.

E. JACOT,

De Genève, Suisse. 171, RUE ST-JOSEPH

A assortiment considérable de MONTRES

A grande réduction. Une profusion d'articles de joaillerie ANNEAUX POUR NOCES ET FIANÇAILLES, ETC. Argenteries pour cadeaux, etc. HORLOGES, dans le lot se trouve la vieille horloge anglaise dite "Grand Father's Clock." E. JACOT, 171, rue St-Joseph, St-Roch, QUÉBEC

FEUILLETON

LE SECRET

DE LA

ROCHE - NOIRE

PAR

PAUL SAUNIÈRE.

XIV

D'UNE NOUVELLE SURPRISE A LAQUELLE LE VICOMTE DE MAILLERET NE S'ATTENDAIT PAS.

Suite

Pouvait-on excuser plus gracieusement l'indiscrétion du gentilhomme ?

—Mais, rassurez-vous ! se hâta d'ajouter Diane avec le plus grand sérieux, j'ai promis le secret.

A ces mots elle montra de la main un siège au visiteur.

—Je vais envoyer chercher mon frère, dit-elle.

Elle disparut par une porte intérieure et revint presque aussitôt.

—A propos ! demanda-t-elle. Qu'avez-vous donc fait au marquis ? Il est arrivé ici aujourd'hui dans une colère..... il était pâle, rouge, marbré et laid à faire peur ! Il s'est enfoncé avec mon père. J'étais dans la pièce voisine. Je ne voulais cependant pas écouter, mais il criait si fort, que j'entendais à peu près tout. Il prononçait votre nom et le faisait suivre de mots grossiers, de plaintes, de menaces..... Ma foi, je me suis sauvée.

Georges sourit d'un air de pitié et de mépris. Cependant il se radoucit et laissa tomber sur Diane un regard de reconnaissance.

—Je dois m'estimer trop heureux, mademoiselle, d'avoir attiré pour si peu votre attention sur le plus humble de vos serviteurs.

Diane baissa les yeux. Elle semblait peser sur elle ce regard doux et clair, et ne trouvait pas un mot à répondre.

Fort heureusement la porte s'ouvrit et Léon entra.

—Eh bien ? demanda Georges. Votre blessure ?.....

—N'est plus rien, grâce à ce petit ange là, répondit le vicomte en montrant sa sœur.

—Le désir de trahir le secret que j'avais exigé de vous ?

—Oh ! Diane saura le garder.

—Et le cardinal ?

—Quoi ! fit le gentilhomme, vous savez déjà.....

—Je l'ai vu aujourd'hui même.

—Eh ! tant pis pour vous ! s'écria Léon en riant. Vous ne m'avez recommandé le silence qu'envers le comte. Vous ne voulez cependant pas que la reconnaissance m'étouffe. Allons ! venez. J'ai une faim atroce.

Georges adressa à Diane un salut cérémonieux, que la jeune fille lui rendit. Léon l'embrassa sur le front.

—Oh ! dit-il comme tu es rouge ! tu as donc bien chaud ?

—Oui..... murmura-t-elle.

—Prends l'air, cela te fera du bien. Au revoir !

L'officier prit le bras de Georges, et descendit avec lui l'escalier de l'hôtel. A la porte, il aperçut le valet de son nouvel ami.

—Qu'est cela ? fit-il.

—C'est mon domestique.

—Ce petit bonhomme-là ! Mais je le reconnais ! C'est celui d'hier. Et il se nomme ?

—Fil-à-plomb.

—Joli nom ! approuva le vicomte en examinant le pauvre diable. Du reste, il ne l'a pas volé, ajouta-t-il en riant aux éclats.

—Monsieur, répondit le valet, je me nomme aussi Antoine Durand, si vous le préférez.....

—Non pas ! se récria le gentilhomme, je continuerai, si tu le permets, à te nommer Fil-à-Plomb. C'est bien plus original.

—Comme il vous plaira, monseigneur. Aussi bien je suis habitué à celui-là qu'à l'autre.

—A la bonne heure ! fit Léon, tu es un brave garçon, tu feras ton chemin.

—C'est ce que m'a dit une vieille sorcière qui m'a tiré les cartes, il y a deux ans.

—Ah ! on t'a prêté quelque chose ?

—Oui, monseigneur.

—Quoi donc ?

—Elle m'a prêté que je deviendrais l'intendant d'un grand seigneur.

—Et elle pourrait bien avoir raison, car enfin te voilà lancé maintenant.

—Et moi, je crois qu'elle aura tort, à moins que M. Davignac ne me chasse, car je demande à n'en servir jamais d'autre que lui.

—Sois tranquille, répondit Geor-

ges, nous ferons mentir ton horoscope.

Cinq minutes après, il pénétrait en compagnie de Léon dans le cabaret de la Pomme de Pin.

Il y avait foule ce jour-là dans cette auberge de renom. Quelques bourgeois du quartier étaient venus s'y attabler et y humaient doucement le pils. Il remplissaient les trois quarts de la salle.

Seul, à une autre table, un gentilhomme aux cheveux et à la barbe d'un noir de jais, au teint bronzé, à l'œil vif, achevait de prendre son repas et savourait une bouteille de vin d'Espagne.

Léon et Georges prirent place devant la dernière table qui restait libre ; et comme l'aubergiste était très affairé, Fil-à-Plomb se chargea du service.

Avec une merveilleuse dextérité il dressa le couvert des deux jeunes gens, et revint de la cuisine avec un poulet gras, doré, appétissant à plaisir.

Le souper s'annonçait bien. La volaille ne se défendait pas trop, de sorte qu'elle avait subi déjà un ru de assaut, quand une troupe de quatre hommes fit dans la salle une invasion bruyante.

Ils étaient débraillés et légèrement avinés, ce qui ne les empêcha pas de demander à boire d'une voix retentissante.

L'hôte s'avança vers eux, son bonnet à la main.

—Désolé, messieurs, dit-il sur un ton obséquieux ; mais je n'ai plus de place, vous le voyez.....

—Oh ! nous en trouverons, riposta l'un de ces hommes en approchant de la table où était assis le gentilhomme au teint brun.

—Permettez, fit observer l'hôte, cette table est occupée.....

—C'est toi donc que je ne le vois pas. Vite ! cabaretier de malheur, va chercher du vin et du meilleur, ou sinon.....

Cet homme avait une mine rébarbative et portait au front une énorme cicatrice. Il semblait exercer quelque autorité sur ceux qui l'accompagnaient. Il regarda l'hôte d'une telle façon, que celui-ci jugea prudent de s'esquiver.

A vrai dire, ses trois compagnons n'avaient pas meilleure tournure. C'était, à n'en pas douter, de ces spadassins de bas étage, vendant, à qui consentait à les payer, leurs bras et leur conscience, ivrognes, aigrefins, coupeurs de bourses à l'occasion, et dans

qui jusqu'ici avait pris la parole, jeta sans façon son feutre sur le coin de la table à laquelle était assis le gentilhomme.

Celui-ci ne sourcilla pas. Du bout de son couteau, il jeta dédaigneusement le feutre par terre.

—Plait-il ? fit l'agresseur en prenant une pose de matamore.

Il ramassa son chapeau et le remit à la même place d'un air de défi.

Le gentilhomme le regarda fixement. On vit son œil noir étinceler. Il tira son épée, et de la pointe, il repoussa une seconde fois le chapeau de l'aventurier.

—Ah ! dit celui-ci d'un air narquois, c'est sérieux ? Eh bien ! mon gentilhomme, puisque vous ne voulez pas nous faire place, nous nous la ferons nous-même.

A ces mots, il dégaina, et ses camarades firent comme lui. D'un bond, le gentilhomme se leva et tomba en garde.

L'aubergiste et la plus grande partie des bourgeois, ne voulant pas être témoins de ce massacre, évacuèrent la salle en poussant des cris de frayeur.

Georges et Léon n'avaient pas encore bougé, mais quand ils virent le gentilhomme menacé par quatre épées nues, ils se regardèrent et se comprimèrent.

—Halte ! fit Georges, qui tendit son épée devant les assaillants. Croyez-vous, messieurs les pourfendeurs, que vous allez troubler impunément le souper d'un honnête gentilhomme ?

Ceux-ci s'arrêtèrent un moment et semblèrent se consulter. Puis, voyant qu'ils étaient encore supérieurs en nombre, ils relevèrent l'épée de Georges et se disposèrent à l'attaque.

Soudain la porte de l'auberge s'ouvrit avec fracas, et Fil-à-Plomb parut, suivi d'une escouade de soldats du guet.

Il avait deviné, dès l'abord, que l'arrivée des quakers ivrognes allait amener de graves complications, et ne voulant pas qu'un seul honnête homme risquât sa peau contre celle de quatre coquins, il était allé chercher la force armée.

Le guet, avec cette intelligence qui l'a presque toujours caractérisé, voulait arrêter tout le monde ; c'est-à-dire, tous ceux qui avaient tiré l'épée ; mais, en voyant venir la patrouille, les bourgeois avaient repris confiance, et étaient restés dans l'auberge. Ils certifièrent

l'insolente provocation des aventuriers, et le guet, désarmé par ces témoignages unanimes, se contenta d'emmener les agresseurs.

Georges et Léon avaient déjà remis l'épée au fourreau. Quant au gentilhomme, il se tenait immobile et semblait prêt à ce qui se disait autour de lui cette attention particulière aux étrangers qui ne connaissent pas parfaitement la langue du pays où ils se trouvent.

Cependant, quand il se vit débarrassé de ses ennemis, il posa son épée sur la table, et s'avança, la main tendue, vers les deux jeunes gens qui avaient pris fait et cause pour lui.

—Je vous remercie, messieurs, dit-il avec un léger accent, d'avoir bien voulu me venir en aide. Vous êtes Français, sans doute ?

—Oui, monsieur, répondit Georges.

—J'en étais sûr, reprit le gentilhomme. Vous êtes, de tous les peuples, le plus généreux et le plus chevaleresque.

—Etes-vous donc d'un pays où l'on laisse impunément maltraiter un gentilhomme ? demanda Léon.

—Je suis Espagnol, repiqua l'étranger avec fierté.....

—Lo habia adivinado (1), fit Georges, qui se servit à dessein de cette langue.

—Como ! Habla usted castellano ! (2), s'écria le gentilhomme avec joie.

—Si señor (3).

Une grande familiarité s'établit à l'instant même entre nos trois personnages qui prirent place à la même table.

—Si jamais vous venez à Madrid, leur dit l'étranger, je vous prie de vous souvenir que don Ramero Pelez est un de vos meilleurs amis.

—Ah ! dit Georges avec indifférence, vous habitez Madrid ?

—Oui, monsieur.

—Et vous y retournez prochainement ?

—Dés demain. J'y suis forcé. En ce cas, permettez moi boire à votre heureux voyage.

—Volontiers. Mais, à mon tour, permettez-moi d'espérer que j'aurai tôt ou tard l'honneur de votre visite, et rappelez-vous que je mets à votre disposition ma maison, ma bourse et mon crédit.

A ces mots l'étranger leur serra la main avec effusion et s'éloigna.

—Excusez-moi, dit-il encore. Il faut que je parte au point du jour. Dès qu'il eut disparu, Georges

—Que faites-vous ? lui demanda Léon.

—Vous le voyez, je prends le nom de ce gentilhomme.

—Dans quel but ?

—On ne sait pas ce qui peut arriver, dit légèrement le jeune cavalier. Si jamais j'allais à Madrid.....

—Est-ce que vous y pesez ?

—Pas encore, répondit Georges en rougissant. Holà ! Fil-à-Plomb ! cria-t-il pour détourner la conversation, tu nous laisses mourir de soif, mon garçon ! Va nous chercher une autre bouteille de cet excellent vin d'Anjou.

Fil-à-Plomb obéit avec une merveilleuse prestesse, et revint bientôt apportant la bouteille que son maître lui avait demandée.

Georges remplit les verres et vida le sien d'un seul trait.

Pendant ce temps, le vicomte de Mailletet l'examinait attentivement.

Depuis qu'il avait fait connaissance de Georges, il n'archait de surprise en surprise. La première fois il avait été étonné de son habileté à manier un cheval ; hier il l'avait vu tirer l'épée avec une adresse consommée, aujourd'hui il venait de découvrir qu'il parlait l'espagnol avec une même facilité que le français.

Quelle énigme se cachait donc sous cette mystérieuse personnalité ? Pourquoi dans un pays à ce point perfectionné, l'éducation de son fils ?

En présence de supériorité sous laquelle il se sentait écrasé, lui, un gentilhomme, un Mailletet par le rejeton d'un sergent aux gardes, il se sentait humilié chaque fois qu'il le voyait. Léon ne pouvait se résigner à ne voir qu'un fait mineur dans ce résultat phénoménal de la seule éducation sur un ant.

DANS LEQUEL ON SE EN ROUTE.

Pendant les cinq jours qui lui restaient, Georges se prépara activement de ses préparatifs de départ. Son père l'yaida l'expérience de l'homme à beaucoup voyagé et tout prêt.

On acheta pour Plomb un cheval de Morvane et solide petite bête, au plant, à la

(1) Je l'avais deviné.

(2) Comment ! vous parlez espagnol ?

(3) Oui, monsieur.

croupe arrondie. Aux jarrets nerveux. Pe dant ces cinq jours, le pauvre diable, qui de sa vie n'était monté à cheval, prit des leçons d'équitation, et, à force de chasser une courbature par une autre, il finit par se faire un peu à ce nouvel exercice. Quant à se tenir en selle, il ne s'en inquiétait pas ; il avait l'adresse et l'agilité du singe.

La veille de son départ, Georges se présenta chez le cardinal.

Celui-ci l'accueillit avec une bienveillance marquée, lui donna ses dernières instructions et lui remit une lettre de M. de Lionne, qui l'accréditait auprès de don Luis de Hars en qualité de courrier de cabinet, chargé, pour le cas où cela se présenterait, de pouvoirs extraordinaires.

—Je n'ai pas besoin, dit-il en finissant, de vous faire comprendre tout ce que votre mission a d'importance. Vous avez plus de raison que votre âge n'en comporte, vous êtes intelligent et convaincu, vous réussirez si vous voulez réfléchir que le sort de la France est dans vos mains. Partez et ne négligez pas de me tenir au courant de tout ce qui sera favorable à vos projets. Je ne le vous cache pas, c'est la tâche la plus difficile que je vous donne. Si je pouvais m'y employer moi-même, je le ferais ; mais la dignité du pays que je sers le défend. Aplanissez moi le chemin, obtenez de don Luis une parole formelle, un engagement écrit si vous le pouvez, et je me charge du reste.

—Tout ce qui sera humainement possible à mon inexpérience, je vous promets de le faire, monseigneur.

—Je n'en doute pas. Tenez, reprit le cardinal en ouvrant une armoire placée derrière lui, voici un sac de cinq cents pistoles. Si cela ne vous suffit pas, vous n'avez qu'à m'en écrire un mot.

—Mais je n'en ai pas besoin ! fit Georges.

—Tant mieux pour vous ; mais le service du roi n'admet pas de semblables scrupules, répondit Mazarin. Prenez, il le faut, je l'exige.

Il était impossible de résister à un ordre si nettement formulé.

—J'allais oublier le point capital, dit l'Eminence. Vous m'adresserez vos lettres dans une double enveloppe. Celle de dessous ne portera aucun nom ; celle de dessus portera celui de M. de Lionne. Je

pas conclus.

Georges s'inclina. Il se disposait à partir quand le ministre le rappela.

—Comment voyagez-vous ? demanda-t-il.

—A cheval, monseigneur.

De mieux en mieux, vous serez plus vite arrivé. Donc, bon voyage ! et, avant tout, un silence de statue.

Le jeune cavalier salua et sortit. Le soir, il était seul avec son père et sa mère. Pierre, à son tour, lui faisait ses recommandations. Il s'efforçait de paraître calme, mais, en dépit de l'insensibilité qu'il affectait, on devinait une émotion profonde sous le masque rigide dont il couvrait son visage. Parfois, sa voix tremblait, son regard s'impregnait d'inquiétude et de tristesse.

Madeleine, moins forte, ne disait rien. Elle se contentait d'essuyer les larmes qui coulaient de ses yeux.

Georges le consolait de son mieux. Il embrassait sa mère et serrait la main de son père dont il devinait les angoisses. Lui-même était excessivement ému au moment de se séparer pour la première fois de ceux qu'il n'avait jamais quittés, et qu'il aimait de toute son âme.

Pour couper court à cet attendrissement qui menaçait de se prolonger douloureusement pendant le reste de la soirée, Pierre entraîna son fils dans sa chambre, sous prétexte qu'il avait besoin de repos.

Il y entra avec Georges, et en ferma soigneusement la porte.

—Mon cher Georges, mon fils, lui dit-il, l'instant approche où tu vas être affranchi d'une tutelle inutile, où tu vas ma cher seul dans cette vie difficile dont j'ai cherché à t'aplanir le chemin. Avant de nous séparer, je veux te dire combien j'ai été heureux de trouver en toi un fils soumis, dévoué et aveuglément confiant. Nulle satisfaction plus vive ne pouvait couronner mes efforts, je n'ambitionnais pas d'autre récompense en ce monde que de trouver en toi tant d'amour et de respect. Cela m'encourage et m'encourage à t'en demander encore une preuve.

—Parlez, bon père ! dit Georges avec feu.

—Il faut me promettre d'avance que tu accèderas à mon dernier désir.

A CONTINUER.

A SACRIFICE

DE 3 A \$4,000 DE MARCHANDISES

Endommagées par l'eau

Seront vendues a sacrifice

A LA

Maison Jacques-Cartier

INDIENNE, COTON, SHIRTING, ETOFFE A ROBE, WINCY, ETC., ETC., TWEED, DRAP ET UNE MASSE D'ARTICLES TROP LONG A ENUMERER.

50 par 100 de reduction

Venez, s'il vous plait, vous assurer par vous-même. Pressez-vous, si vous avez besoin de marchandises à moitié prix et allez tout droit A LA MAISON JACQUES-CARTIER.

H. GAGNON

58, rue de la Couronne

QUEBEC

SOURCES DE ST-LEON

UN APPROVISIONNEMENT D'EAU MINERALE des célèbres sources de St-Léon est reçu toutes les semaines.

Cette eau est recommandée par tous les médecins et les consommateurs, comme étant un remède efficace pour les maladies telles que : Dyspepsie, rhumatisme, constipation, maladie du foie.

Cette eau étant prise légèrement chauffée agit promptement sur les intestins. Elle est garantie pouvoir se garder pendant n'importe quel temps et dans tous les climats.

N.B.—Nous donnons plus bas l'analyse du Prof. Ch. E. Chandler de l'école des Mines du "Colombia College" de New-York :

Chlorure de Sodium.....	677,482	Sulfate de chaux.....	694
" " Potassium.....	13,617	Phosphate de soda.....	1880
" " Lithium.....	1,6147	Bicarb. de chaux.....	29,4405
" " Baryum.....	6099	" " Magnés.	82,1280
" " Strontium.....	5076	" " de fer.....	6856
" " Calcium.....	3,338	Alumine.....	5830
" " Magnésium.....	59,0039	Silice.....	1,3894
Iodide de Sodium.....	2179	Densité.....	1,0118
Bromide de Sodium.....	8108		

Anglais, Langlois & Co

Seuls agents

54, rue du Palais, Haute-Ville, Québec.

DÉMÉNAGÉ

CHARLES T. COTÉ

A l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques qu'il a transporté tout son assortiment de

MACHINES AGRICOLES

AU

191, rue St-Paul, Québec,

(Près de la gare du chemin de fer du Nord et adjoignant sa manufacture.)

ou il continuera à administrer les affaires de la COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE QUEBEC dont il est le gérant ; l'assortiment consiste en :

CHARRUES A PERCHES forgées et ornées de deux chevaux, en fonte, excellents modèles.

" " tourne orille, pour côteaux.

" " dite " Amie du cultivateur " ou charrues à trois socs.

" " à double versoir, pour rechausser ou biner.

Sous sol.

TRAINS auxquels on attache toutes sortes de charrues.

HERSES CIRCULAIRES faisant double ouvrage et d'une manière supérieure à tout autre.

HERSES EN FER en trois ou quatre parties.

CULTIVATEURS en fer pour un cheval avec sarclours et rechaussours.

Do en bois do

CROCHET DEFRIQUEUR pour souches et pierre.

PETITES CHARRUES à main pour labourer dans un jardin potager.

SEMOIR VESSOT, une spécialité ; Semoir à grains, combinés avec herces, rouleau et appareil pour semer la graine de mil.

ROULEAUX pour un ou deux chevaux.

Do avec appareil pour semer la graine de mil.

SEMOIR à graines de jardins.

Pelles à cheval. Poches à fourchons. Rateaux pour jardin. Arraches-souches et pierres. Machines pour finir le beurre, l'éclairer et le pétrir. Barattes ordinaires. Machines à scier circulaires. Machines à battre à bras. Cribles ordinaires. Cribles séparateurs. Coupe racines. Hache paille.

MOULINS A BATTRE en un ou deux chevaux.

FAUCHEUSES.

MOISSONNEUSES

FANEUSES mécaniques pour un seul cheval.

RATEAUX à cheval. Tombereaux écossais. Camion de magnésin. Levier pour aider à graisser les roues de voitures. Lavouses mécaniques. Brouettes ordinaires. Brouettes pour ramasser les mouches à patates. Bécasses de lait Meules à aiguiser les faux de faucheurs, etc., etc.

—AUSSI EN VENTE—

Coprogène

OU PROCÉDE BOMMER POUR FABRIQUER TOUTES SORTES D'ENGRAIS

Constamment en magasin un assortiment de pièces à la disposition de ceux qui ont des réparations à faire à leurs instruments.

Cie manufacturière de Québec

CHARLES T. COTÉ Gérant.